

LE RETOUR AU PAYS DES MAÇONS DE LA CREUSE

En décembre, le « maçon de la Creuse » revient au pays où il retrouve une femme, une mère qui pendant les mois de mars à décembre, ceux des grands travaux, labourage, semis, récolte..., ont géré, parfois avec un « vieux » de la famille ou un jeune enfant, la petite exploitation agricole pour assurer la survie de la famille.

Fin XIX^e, certaines migrations deviennent définitives, le « maçon de la Creuse » s'installe définitivement en dehors de la Creuse. Il fait venir femmes et enfants ou trouve épouse sur place.

Les femmes contribuent ainsi de façon significative à l'économie de la Creuse.

Pendant l'année les échanges familiaux réduits à de rares correspondances ne permettent pas de régler les « affaires officielles ». Le « maçon de la Creuse » profite donc de cette période hivernale pour acquérir un bien, échanger un bout de terrain, négocier une dot, régler les dettes... et aussi donner ses instructions pour le suivi de l'exploitation agricole l'année suivante.

Le « maçon de la Creuse » célibataire en profite, lui, pour ébaucher ou concrétiser un mariage... Combien d'actes de mariage en février !! Combien d'actes de naissance en octobre-novembre avec la mention « père absent » ou « père en campagne » !!!

S'il choisit de terminer sa vie en Creuse et s'il a pu réaliser quelques économies, le « maçon de la Creuse » consacre son temps et son savoir-faire à améliorer son habitation ou à en construire une neuve : **les maisons creusoises dites « retour de migrant ».**